

## **Déclaration préalable CDEN du jeudi 10 février 2022**

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous souhaiterions tout d'abord remercier l'ensemble des services de la DSDEN pour la mise à disposition de documents de travail très complets. C'est à la lumière de ces données que le CDEN réuni ce jour a préparé la rentrée 2022 dans les écoles et les collèges.

Dans le premier degré, nous constatons, cette année encore, une perte de 358 élèves, ce qui entraîne le retrait de 4 emplois. De ces opérations de carte scolaire, il en résulte un taux d'encadrement qui s'améliore régulièrement. Mais méfions-nous de ces chiffres globaux qui ne reflètent pas toutes les réalités locales. En effet, les grandes orientations de la politique publique insufflent de donner plus à ceux qui en ont le plus besoin (plafonnement à 24 en GS, CP et CE1 ; dédoublement en éducation prioritaire ; amélioration des régimes de décharge des directeurs ; accompagnement de l'école inclusive et des territoires ruraux ; ou autre expérimentation de politique territoriale). C'est tout le sens de l'École de la République qui se doit d'être juste, équitable, et ceci est respectable.

Mais allons au bout des choses ! Pour pouvoir répondre aux multiples priorités nationales, tout en rendant 4 postes, l'exercice devient intenable pour Madame la Directrice académique.

Concrètement :

- pour pouvoir maintenir des classes à 12 dans une école prioritaire fraîchement rénovée, alors il faudrait accepter de charger des classes dans un autre quartier d'éducation prioritaire (St Exupéry aux Glacis) intégrant des élèves d'ULIS ? Est-ce ça l'équité ?
- Pour pouvoir ouvrir dans des écoles aux effectifs chargés, alors il faudrait accepter d'avoir une école rurale à 2 classes (Fêche 27 en PS-MS-GS-CP et 24 en CE1-CE2-CM1-CM2 avec 47% d'élèves de milieu défavorisé) ? Est-ce ceci l'idéal républicain de 2022 ?
- Pour pouvoir stabiliser un poste de chargé de mission pour les politiques éducatives diverses, alors il faudrait accepter de supprimer 3 demi-postes de « Plus de maîtres que de classe », ces enseignants qui viennent justement en appui ponctuel auprès des plus fragiles de notre École. Nous ne pouvons nous y résoudre.
- Pour pouvoir créer des postes de remplaçants qui font tant défaut, il faudrait fermer des classes dans les écoles...

Ces quelques exemples montrent bien que notre Ministre et notre Président agissent en fin communicants. Nous dénonçons cette campagne d'affichage. Il est urgent que notre Ministère se donne vraiment les moyens d'une école au service de tous. Les données statistiques de l'école ne peuvent pas être un simple élément de langage au profit d'une campagne de communication éloignée de la réalité du terrain.

Nous réaffirmons ici notre attachement à une école publique, républicaine, qui donne toutes les chances à tous les élèves, quelque soit l'école où ils sont scolarisés. Les élèves en difficultés ne sont pas tous en éducation prioritaire, loin s'en faut et heureusement.

Et ce n'est pas le recours à des stagiaires à temps plein ou pire à des contractuels pour faire baisser le chiffre des moyennes par classe qui va nous rassurer.

En ce qui concerne les fusions d'écoles qui sont de plus en plus fréquentes ces dernières années, nous rappelons que, sauf lorsque les structures l'imposent, nous y sommes opposés pour deux raisons principales :

- D'une part, parce que lors d'une fusion maternelle-élémentaire, le risque est grand de voir apparaître une classe de GS-CP, variable d'ajustement qui pénalise souvent les élèves de grande section.
- D'autre part, la création de grosses structures mêlant maternelle et élémentaire ne permet pas aux directeurs-trices de remplir leur rôle dans les conditions les plus favorables. En cette période de surmenage des directeurs-trices, qui n'est plus à démontrer, il n'est pas souhaitable en effet de faire peser sur les épaules d'une seule personne le poids de structures plus importantes.

Concernant l'accueil des enfants à besoins particuliers, nous nous félicitons qu'il y ait assez de places en ULIS et que l'inclusion de ces élèves puissent se faire. Cependant, nous déplorons le manque de 14 places en ITEP et en IME. Par conséquent, ces élèves au comportement perturbateur doivent être accueillis, sans accompagnement, dans les classes ordinaires ou en ULIS. Ce manque de moyen n'est pas sans conséquence pour les élèves, les parents et les enseignants...

De plus, pour l'école inclusive, presque tous les élèves du département bénéficient d'un AESH, mais il en manque encore ! Ainsi, ces chiffres cachent une fois encore une autre réalité. Les aides mutualisées sont de plus en plus nombreuses et la dotation horaire accordée est fréquemment inférieure à ce qui est préconisée par la MDPH.

A l'UNSA Éducation, nous réaffirmons notre souhait d'une école ouverte à la mixité sociale et réellement inclusive, partout, mais avec des personnels formés et les moyens nécessaires.

Pour le second degré, nous regrettons la perte de 5 divisions pour le département correspondant à une perte d'effectifs de seulement 51 élèves. Les 48 élèves de 6ème inclusive non pris en compte lors du premier CTSD, pour lesquels nous aurions pu espérer l'équivalent de 2 divisions supplémentaires, ont donné lieu à une dotation supplémentaire de seulement 9 heures de la part du recteur. Le Territoire de Belfort est département pilote pour le dispositif « sixième inclusive ». Désormais ce dispositif, jugé pertinent par les équipes et l'administration jusqu'alors, sera autofinancé par les établissements en quasi totalité au détriment des autres classes dont les moyens seront réduits d'autant. Nous avons le regret de remercier par avance nos collègues, les élèves et leurs parents sur le dos desquels le gouvernement promeut l'inclusion scolaire.

Parallèlement, six collèges auront des niveaux chargés autour de 29 élèves voire 30 élèves :

- Danjoutin, Montreux-Château, Rimbaud ont un niveau très chargé. Seul Rimbaud a obtenu 3 HSA supplémentaires.
- Châteaudun dont l'IPS de 82,20 indicateur équivalent à un classement REP ; Collège le deuxième plus défavorisé du département qui devrait prétendre à une moyenne de 23,5 élèves par division. Les 15 heures supplémentaires ne sont pas à la hauteur des moyens nécessaires dans ce quartier en pleine paupérisation.
- Beaucourt qui perd 3 divisions pour 16 élèves de moins et aura deux niveaux très chargés, n'a obtenu que 13 HP supplémentaires, l'autofinancement de divisions supplémentaires coûtera très cher aux 16 autres divisions.
- Valdoie seul collège au-delà de 30 élèves par division devra demander à faire agrandir les salles de classe pour entasser des élèves de troisième avec comme objectif une impossible différenciation pédagogique pour préparer le DNB et leur orientation au lycée .

Mis au pied du mur ces EPLE devront comme les autres années autofinancer des divisions, ruinant les possibilités de mettre de la couleur dans leurs enseignements, de rendre attractif leur établissement, de motiver les équipes et les élèves dans des projets novateurs.

Parallèlement, le CHSCT pourra s'interroger sur le nombre croissant de burn-out, de démission ou de demande de mobilité professionnelle.

Enfin, nous appelons notre ministre qui travaille 24h sur 24 et 7 jours sur 7 à revoir la carte de l'éducation prioritaire inchangée depuis la rentrée 2015. Il en résulte une répartition inéquitable des moyens dans le département que nous nous permettons de dénoncer ici très fort.

Pour conclure, vous l'aurez compris, nous dénonçons la communication et la politique globale de notre Ministre qui ne fait qu'affaiblir notre système éducatif, au détriment des élèves, des enseignants et de toute la communauté éducative dans son ensemble.